



Avenir de l'UE : la Normandie propose 3 contributions concrètes



Thématique

Type d'actualité

Le 28 avril 2025, la Région Normandie a présenté lors de la commission permanente 3 contributions qui s'inscrivent dans le cadre des consultations publiques lancées par la Commission européenne sur l'avenir des politiques et financement de l'UE. **À travers trois volets stratégiques - politique de cohésion, compétitivité et évaluation de la politique commune des pêches** - la Normandie formule des propositions concrètes pour une Europe plus simple, plus efficace et davantage ancrée dans les réalités des territoires.

1. Simplification de la politique de cohésion post-2027

La Région Normandie appelle à **une simplification des procédures de financement** pour mieux soutenir les projets locaux et renforcer l'efficacité de la politique de cohésion européenne. Les propositions incluent :

- Harmonisation des règles entre les différents fonds européens (FEDER, FSE+, etc.).
- Généraliser les financements non liés aux coûts, pour favoriser une logique de résultats et réduire la charge administrative.
- Allègement des procédures d'élaboration des programmes pour mieux s'adapter aux réalités locales.
- Réduction du nombre d'audits, pour limiter les contrôles redondants.

La Normandie insiste sur la **nécessité d'une gouvernance décentralisée des fonds par les autorités régionales, avec une prise en compte des spécificités locales**, notamment démographiques et climatiques. La coopération territoriale via les programmes Interreg est également primordiale pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

2. Renforcement de la compétitivité européenne

La Normandie propose **plusieurs mesures pour soutenir l'innovation, la transition énergétique, et la décarbonation** dans l'économie européenne :

- Création d'un Fonds Européen pour la compétitivité, centralisant tous les financements liés à la recherche, à l'innovation et à l'industrie.
- Renforcement des écosystèmes de recherche et d'innovation, en particulier les Vallées régionales de l'innovation, pour soutenir les territoires moins avancés.
- Soutien aux territoires de démonstration dans la lutte contre le changement climatique, avec une approche intégrée pour le développement durable.

Ces propositions visent à soutenir une économie résiliente et durable, en améliorant la lisibilité des financements pour les PME et les acteurs locaux.

3. Evaluation de la Politique Commune des Pêches (PCP)

Dans le cadre de l'évaluation de la PCP, la Région Normandie propose plusieurs mesures pour améliorer la gestion de la pêche et soutenir la filière maritime locale :

- Définition et soutien de la pêche artisanale, essentielle à l'économie locale et à la culture régionale.
- Régionalisation des mesures de gestion de la ressource, permettant une meilleure adaptation aux contextes locaux.
- Prévention de la concurrence avec la pêche industrielle, notamment par l'interdiction des navires de plus de 25 mètres dans certaines zones.
- Soutien à l'aquaculture durable, avec un renforcement des politiques en matière de qualité de l'eau et de règles harmonisées.
- Modernisation de la flotte de pêche, pour une meilleure sécurité et durabilité, ainsi qu'une simplification des procédures financières pour l'accès aux fonds européens.

Ces propositions visent à garantir la pérennité de la pêche et de l'aquaculture, tout en contribuant à la souveraineté alimentaire de l'Europe.

La Région Normandie propose une série de propositions concrètes pour renforcer l'efficacité des financements européens, tout en soutenant les priorités locales comme l'innovation, la transition énergétique et la gestion durable des ressources maritimes. Ces contributions visent à construire une Europe plus compétitive, responsable et résiliente. La Région Normandie souhaite maintenir sa gouvernance des fonds de la politique de cohésion en adoptant une approche partenariale et à

plusieurs niveaux, en collaboration étroite avec les acteurs locaux de son territoire.